

# L'économiste de la santé : entre efficacité clinique et enjeu économique

Sandrine Baffert, économiste de la santé, et Lucie de Léotoing, consultante senior, membres du groupe AFCROs-DM

Pour limiter les dépenses engendrées par le remboursement des dispositifs médicaux (DM), à l'hôpital comme en ville, ces derniers font désormais l'objet d'une évaluation médico-économique. Le rôle de l'économiste de la santé est de mettre en perspective l'efficacité d'un DM et les ressources disponibles pour sa prise en charge par les systèmes de santé.

L'évaluation médico-économique permet de mieux connaître les conditions et les déterminants qui assurent l'efficacité économique de la diffusion des dispositifs médicaux innovants. Elle devient nécessaire pour prétendre au remboursement et accompagne les décisions de prix des DM.

## L'évaluation médico-économique en France

L'évaluation médico-économique prend progressivement sa place dans le processus de décision en santé en France. Les économistes de la santé s'organisent et renforcent leurs expertises autour d'études, menées en adéquation avec les principes généraux et les recommandations de la Haute Autorité de Santé (HAS).

En complément du cadre général, les méthodologies d'évaluation doivent répondre aux spécificités des DM qui impactent souvent fortement l'organisation des soins et le parcours des patients. Leur évolution rapide et leur lien très fort avec l'acte médico-chirurgical nécessitent une adaptation permanente des pratiques médicales, chirurgicales et des parcours des patients.

Idéalement, il conviendrait de disposer de données de vie réelle sur les dispositifs médicaux pour conduire les évaluations et tenir ainsi compte des réalités de prise en charge des patients.



Sandrine Baffert

Source : AFCROs



Lucie de Léotoing

Source : AFCROs

## Le rôle délicat de l'économiste de la santé

L'économiste de la santé se pose la question de l'optimisation des ressources rares en santé en superposant à la décision clinique un critère de décision économique. Le résultat de santé peut être la réduction du nombre d'hospitalisations, celle des durées de séjours hospitaliers ou encore des durées d'interventions chirurgicales, des traitements moins invasifs, une augmentation du recours aux prises en charge ambulatoires, un diagnostic précoce, une amélioration de la qualité de vie des patients, etc...

L'économiste de la santé calcule ainsi le surcoût d'une unité d'efficacité supplémentaire à travers le calcul du ratio coût-efficacité incrémental ou RDCR. La démonstration de l'efficacité d'un DM repose sur la mise en œuvre d'études comparant une stratégie avec ce DM à une stratégie de référence, que celle-ci implique ou non l'utilisation d'un DM. Les patients éligibles correspondent à ceux pour lesquels ce DM est destiné dans la pratique courante.

Si les données d'efficacité du DM proviennent des études cliniques, les données de coûts sont issues de la littérature, ou d'études menées en vie réelle : registres de recueil de données (mis en place dès le début de la diffusion d'un nouveau DM) ; études sur bases de données médico-administratives (PMSI ou SNIIRAM en France), permettant de reconstituer les parcours de soins des patients dans la pathologie considérée et d'évaluer les coûts correspondants. Les conditions d'interprétation des RDCR font encore l'objet de débats entre institutionnels, industriels et académiques.

## Harmoniser les pratiques par une collaboration accrue

Il apparaît essentiel de conduire une réflexion sur les moyens d'harmoniser les processus d'évaluation conduisant aux décisions de remboursement et d'accès au marché.

L'AFCROs recommande une approche davantage collaborative entre les différentes instances institutionnelles, les acteurs industriels, les professionnels de santé hospitaliers et de ville, et les économistes en santé. L'enjeu est d'assurer un accès à l'innovation pour tous les patients tout en maîtrisant les contraintes financières, actuelles et futures, du système de santé.

eg

[www.afcros.com](http://www.afcros.com)

Dans le cadre de la maîtrise des dépenses de santé, il est essentiel d'harmoniser les processus d'évaluation conduisant aux décisions de remboursement.



Source : ©Schliener - stock.adobe.com